



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E181520

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2023

ÉDITÉ LE 23/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/09/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 2019B03770

Siret : 853 585 008 00016

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2034201

Assurance Responsabilité Travaux :
ENTORIA 00/S 10001.015751

Assurance Responsabilité Civile :
ENTORIA 00/S 10001.015751

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : FUTUR GREEN

29 VOIE DU MORT RU
91310 LONGPONT SUR ORGE

Téléphone : 06 11 23 03 63

Portable :

Site Internet :

E-mail : futurgreen26@gmail.com

Fax :

Responsabilité légale :

KRIEF LAURENT AVI PRÉSIDENT / KRIEF LAURENT AVI PRÉSIDENT / FOLOSHINA
ANDRII DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/02/2023
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	01/04/2021
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/04/2021
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	21/02/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/04/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/04/2021
o Isolation des combles perdus	01/04/2021
o Isolation des planchers bas	01/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.